



Changement fe statut etudiant a salarié

Par **sam33**, le **06/02/2015** à **17:51**

Bonjour; j'aurais besoin d'un conseil urgent. J'ai fait une demande de changement de statut étudiant à salarié et la préfecture de Bobigny en novembre dernier après 5 ans d'études réussies et l'obtention de deux diplômes. Aujourd'hui la ddte a envoyé un courrier à mon employeur lui demandant de justifier mon avis d'embauche avec une fiche de poste, une historique de recherche d'autres candidats et TT plein d'autres papiers ; du coup il a préféré se rétracter et je me retrouve là sans employeur et si sans solution. Je souhaiterais savoir si j'ai le droit d'avoir un récépissé pour chercher un autre emploi ou au pire pour faire une demande de titre de séjour pour raison familiale sachant que je viens TT juste de me marier et mon mari est étranger mais en situation régulière. Merci de vos réponses car je suis vraiment inquiète